



Komi Tchakpélé : l'heure du bilan

Après l'orage, l'année scolaire 2016-2017 marche lentement mais sûrement vers son terme. Elle semble plutôt connaître une fin satisfaisante, avec

le début effectif des examens sur toute l'étendue du territoire national. En toute quiétude ! Même si des grains de sable se sont entre-temps glissés...

LA NOUVELLE
TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 0031 du Jeudi 29 Juin 2017 / Prix : 250 F CFA

FOOTBALL

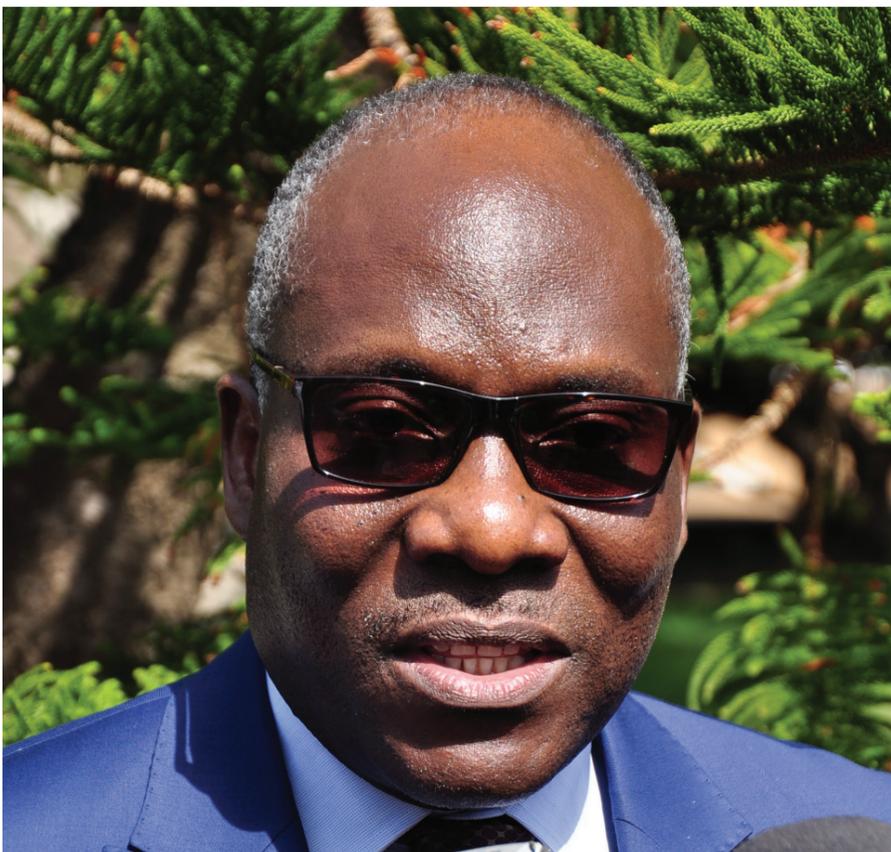
Les décisions du congrès ordinaire de la FTF

Page 7

ENERGIE ÉLECTRIQUE

Page 3

CEET : Faits, chiffres, défis



Seize mois après sa nomination à la Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), Paul Mawusi Kakatsi a réussi à imprimer sa méthode de gouvernance : « la rigueur ». Prenant avec fair-play et hauteur d'esprit les critiques d'une clientèle pressée, le diplômé de l'Ecole supérieure interafricaine de l'électricité (ESIE) de Bingerville en Côte d'Ivoire mise sur la culture du résultat. Pleins feux sur une boîte qui bouge.

SOCIETE

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Hälsa International plaide pour les enfants de rue



Page 5

BANQUE

Ce qu'il faut retenir de l'Assemblée Générale d'Ecobank

Page 4

VISITEZ VOTRE SITE WEB

www.republiquetogolaise.com

Application mobile : Togo officiel

ANDROID APP ON Google play

Available on the App Store



AG Partners 
agence conseil en communication

Publicis Africa Group

Stratégie de communication
Organisation d'événements
Conception de spots

Achat d'espace Edition
Conception et création
Relations presse et RP

ENERGIE ÉLECTRIQUE

CEET : Faits, chiffres, défis

Seize mois après sa nomination à la Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), Paul Mawusi Kakatsi a réussi à imprimer sa méthode de gouvernance : « la rigueur ». Prenant avec fair-play et hauteur d'esprit les critiques d'une clientèle pressée, le diplômé de l'Ecole supérieure interafricaine de l'électricité (ESIE) de Bingerville en Côte d'Ivoire mise sur la culture du résultat. Pleins feux sur une boîte qui bouge.

Elom ATTISSOGBE

A son come-back, en février 2016, à la tête de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), Paul Mawusi Kakatsi a tout de suite fait découvrir son ambition : « accroître l'accès des populations à l'énergie électrique ». La révision du système de collecte des revenus, la modernisation de la gestion technique des infrastructures, la mutation de la consommation classique vers la consommation prépayée, l'innovation et la convergence numérique des plateaux techniques, etc., rentrent également dans le schéma de l'ingénieur électromécanicien de formation. Pour y arriver, le Directeur Général de la CEET repose sa stratégie sur un leitmotiv : « asseoir la société au niveau de sa trésorerie et de sa viabilité financière ». Une tâche jugée des plus prioritaires.

Ses premiers pas pour prendre ses marques avec sa nouvelle équipe, il les a esquissés avec assurance. « Nous avons procédé à la revue de l'existant dans les segments liés respectivement au métier et aux ressources financières et humaines, à la prise de mesures correctives d'urgence pour sécuriser les acquis positifs et recadrer les activités qui semblent dériver, au renforcement de la sécurité énergétique nationale et communautaire Togo-Bénin par l'engagement d'apurer en urgence les stocks d'arriérés vis-à-vis de notre fournisseur principal, la Communauté Electrique du Bénin (CEB), et enfin à la préparation de la relance par l'élaboration d'un plan stratégique de développement sur les moyen et long termes fortement axé sur la problématique d'accès à l'énergie pour tous et d'amélioration de la collecte des revenus auprès de la clientèle », confiait-il au magazine « Marchés Africains ».

Avec sa grande maîtrise des activités de distribution et d'exploitation, ce quinquagénaire rompu à la tâche est arrivé à gagner, non sans peine, le pari de l'électricité lors du sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes que la capitale togo-

laise a abrité en octobre 2016. Entre « réformes », « projets », et « mutations », Paul Mawusi Kakatsi s'est engagé à faire bouger les lignes. « Nous allons bousculer certaines limites. Nous allons déplacer certaines choses. Ça fait mal. Mais c'est nécessaire », a-t-il laissé entendre dans l'une de ses interventions à l'adresse de ses employés.

2016 : des chiffres et résultats

Au titre de l'année 2016, la CEET a fait l'effort de se positionner sur un équilibre financier acceptable, grâce au concours de ses employés. Elle qui venait de très loin. En effet, ce géant de l'électricité est passé d'un déficit cumulé de 12 milliards FCFA sur les trois dernières années pour remonter la pente et faire un bénéfice d'un milliard FCFA en 2016 selon nos informations.

En ce qui concerne la CEB (Communauté Electrique du Bénin), la nouvelle équipe dirigeante a hérité, selon nos recoupements, d'un stock impayé de 48 milliards FCFA, en plus des factures de consommation courante. Sur cette grosse dette envers la CEB, la CEET a pu payer en une seule année, 30 milliards FCFA, et continue d'éponger le reliquat.

« Pour l'exercice 2016, nous avons réussi à obtenir un équilibre financier. Les organes de gestion de la CEET considèrent que le préalable pour la sécurisation énergétique dans le secteur communautaire Togo-Bénin est l'acquittement à date de leur facture auprès des structures d'approvisionnement. À la date actuelle, la CEET a apuré plus de 80 % de sa dette vis-à-vis de la CEB, en plus du paiement régulier des factures courantes », confirme le Directeur Général de la CEET dans le magazine « Marchés Africains ».

Dans ce processus d'apurement de la dette de la CEB, il faut le souligner, l'appui personnel du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a été déterminant selon nos informations.

Sur l'exercice 2016, la CEET



a également obtenu une aide financière du Président de la République et a bénéficié d'un paiement de certains arriérés de l'Etat qui montaient à 8 milliards FCFA. Selon nos sources, cela faisait quatre ans que la CEET n'a pu obtenir les paiements de l'Etat.

Dans la phase d'inversion du processus de paiement, la compagnie a obtenu un accord de commande de 300.000 compteurs à prépaiement. En effet, la CEET se prépare à partir de 2017 à inverser son système de collecte des revenus de l'énergie post-payée à l'énergie prépayée. Ce virage a été motivé par la prise en compte des capacités de paiement des ménages modestes à même de s'approvisionner en énergie électrique au quotidien. Cette orientation vise également certains locataires qui sont contraints à partager au forfait les dépenses énergétiques avec les propriétaires, pratique qui suscite beaucoup de frustrations. Elle vise aussi à mettre fin au mode de recouvrement basé sur la contrainte d'interruption de la fourniture d'énergie au client, ce qui dégrade fortement la relation commerciale.

Les défis majeurs

A l'occasion de la fête du travail le 1er mai 2017 le Directeur Général de la CEET a fait le tour d'horizon des grands chantiers de l'année et a levé l'équivoque sur certains dossiers brûlants de l'heure.

« S'agissant de la centrale Contour Global, il y a eu une réflexion d'une commission sanctionnée par un document qui a été remis aux autorités du pays. Cette commission a été mise en place à la suite des mouvements de contestation des partenaires sociaux qui se préoccupaient de l'impact de cette centrale sur la CEET. Concernant le choix de déployer ce projet dans le pays, il s'inscrit dans le cadre de la souveraineté nationale en ma-

tière d'énergie électrique. Et ce choix a été déployé au moment où le pays traversait une grave crise énergétique qui menaçait même les activités socio-économiques de notre pays. Cette centrale électrique est celle qui alimente actuellement toute la ville de Lomé, la Volta Region Authority (VRA), et toutes les sources d'importation. C'est une démonstration éloquent de bon choix que nos autorités ont fait en son temps pour doter notre pays d'une source autonome qui nous permettra d'avoir notre énergie lorsque les importations et les autres sources sont défaillantes. La nécessité de cette centrale n'est plus à démontrer. La gestion de cette centrale électrique a effectivement eu des impacts sur les comptes de la CEET. Mais avec les appuis de l'Etat, la recherche permanente de solutions, notamment les sources alternatives en ce qui concerne l'approvisionnement en gaz et en fuel lourd, nous arrivons tant bien que mal à tenir. Et au niveau de l'équilibre de la CEET, nous n'avons pas de souci majeur à nous faire. Nous y sommes arrivés, ensemble avec vos efforts, ensemble avec les sacrifices que vous avez consenti. Je souhaiterais que nous soyons toujours ensemble pour trouver les voies et moyens d'inclure cet outil de production dans notre gestion, avec l'appui de nos autorités, et trouver la meilleure voie pour pouvoir utiliser davantage cette centrale électrique », a expliqué Paul Mawusi Kakatsi.

Relativement au personnel



de la CEET, le Directeur Général rassure : « (...) Effectivement, la CEET est à un moment charnière de la gestion de ses ressources humaines. Les compétences les plus avérées sont presque en train de partir. Et les compétences qui sont en train d'entrer ont besoin d'être formées. Et il faut des mentors pour que l'expertise soit conservée. Nous savons aujourd'hui que, pour la simple confection des voies de jonction, nous faisons appel aux anciens qui sont déjà à la retraite. Nous sommes dans un secteur de métier, un secteur industriel où la maîtrise des processus est nécessaire

pour pouvoir garder la performance. Et cette maîtrise a besoin du temps. Je suis d'accord que nous devons anticiper pour pouvoir recruter en quantité et en qualité afin de pouvoir assurer la mission qui est la nôtre. La qualité des ressources humaines, nous la considérons comme l'un des maillons les plus essentiels de la réussite et de la viabilité de la CEET. Les grands défis ont toujours été relevés par un personnel qualifié, expérimenté, engagé, et dévoué. Pour les besoins en ressources humaines, nous sommes à pied d'œuvre. Les mesures sont déjà prises et en temps opportun, les partenaires sociaux seront associés au déploiement du processus », fait-il savoir.

Sur le phénomène des « toiles d'araignée », Paul Mawusi Kakatsi se veut optimiste. L'homme indique que la CEET mobilise les moyens pour endiguer ces réseaux anarchiques. Un financement important est en train d'être conclu avec l'Union Européenne et la Banque Mondiale pour venir à bout de ce phénomène. « En attendant, avec nos fonds propres, nous sommes en train de déployer ce projet au niveau de la ville de Lomé. Nous avons aussi articulé sur ce projet, le branchement de 100.000 abonnés. Ces abonnés sont des abonnés potentiels. Nous avons à cœur les consommateurs à faible revenu », précise-t-il.

Mais le chantier reste encore vaste. La compagnie entend redoubler d'efforts dans la réduction des pertes non techniques sur le réseau. Aussi, les récentes coupures de courant perlées observées dans le pays ont-elles failli faire déchanter une partie de la population. Une situation relative, d'une part, à la rupture de l'appoint fourni par la VRA (Volta Region Authority) au Togo. Sauf que, les choses semblent revenir à la normale depuis quelques jours. « Il ne s'agit pas du délestage. Loin s'en faut », déclare un cadre de la société.

Pour l'heure, la CEET s'inscrit dans une logique de pédagogie de sa clientèle face aux enjeux du moment, et prend des dispositions pour le renforcement de sa capacité de production.

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Komi Tchakpélé : l'heure du bilan

Après l'orage, l'année scolaire 2016-2017 marche lentement mais sûrement vers son terme. Elle semble plutôt connaître une fin satisfaisante, avec le début effectif des examens sur toute l'étendue du territoire national. En toute quiétude ! Même si des grains de sable se sont entre-temps glissés dans la machine, le système éducatif fait montre d'une réelle dynamique depuis que le professeur Komi Tchakpélé a pris les rênes du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire et de la Formation Professionnelle. Bilan d'un homme aussi discret qu'efficace.

Elom ATTISOGBE

Il a eu chaud ! En effet, depuis son entrée au gouvernement, Komi Tchakpélé a récemment eu du mal à sortir des griffes d'un système éducatif qui l'a (presque) tenu en otage. Son premier grand test, il l'a passé en pleine année scolaire 2016-2017 face à des enseignants requinqués, gonflés à bloc, et qui soufflaient sur les braises de la contestation.

Pourtant, celui qui était encore le président de l'Université de Kara a affiché aux premières heures de sa nomination, une volonté manifeste de jouer à l'apaisement et de relancer un secteur dont l'opinion se remémore les tristes épisodes des manifestations.

Le défi était de taille. Komi Tchakpélé l'a sans doute compris ; lui qui a hérité d'un portefeuille clé et qui a à cœur de ne pas décevoir les

attentes du chef de l'Etat et de rassurer les différents acteurs par rapport à sa capacité à appliquer un remède idéal aux nombreux maux dont souffre le système scolaire de notre pays.

Très vite, le natif de Lama, un grand canton de la préfecture de la Kozah (Kara), s'est rendu utile. Il a gagné le pari de démarrer la rentrée scolaire 2015-2016 dans la sérénité et la paix.

L'année scolaire 2015-2016 a connu une accalmie, contrairement aux six dernières années, grâce à la confiance qu'il a su imprégner après une tournée de 15 jours dans les régions administratives du pays. Il était dans les zones les plus reculées pour tâter du doigt les réalités, prendre connaissance du quotidien des enseignants et les difficultés auxquelles ils sont confrontés, et leur apporter



son soutien.

Dans la foulée de cette tournée, le ministre Komi Tchakpélé a effectué des visites surprise sur les chantiers de construction de l'ENI de Kara, la DRE de Kara, la DRE d'Atakpamé et d'autres bâtiments scolaires tombés en désuétude et abandonnés. A ce jour, les travaux de construction de ces différentes structures sont achevés et les sites sont opérationnels grâce à la diligence du ministre. C'est aussi sous lui que le complexe scientifique du Lycée de Tokoin est inauguré. Un complexe des plus modernes construit par la Chine, qui offre beaucoup de potentialités au Togo, et qui vient renforcer les infrastructures scolaires. Une expérience qui ne laisse pas indifférents des pays voisins du Togo qui manifestent le désir de s'en

inspirer.

Dans un autre registre, le ministre Tchakpélé s'illustre positivement à travers le Projet Education et Renforcement Institutionnel II (PERI II) conduit sous sa tutelle. Pour répondre au déficit de qualité dans l'enseignement, de nouveaux manuels scolaires sont en cours d'élaboration. Une manière de renforcer les matériels didactiques disponibles. Les manuels de Français et de Mathématiques du CP1 (Cours Préparatoire 1ère année) sont distribués gratuitement à travers le projet PERI II dans les établissements scolaires sur toute l'étendue du territoire national. 825.426 manuels sont mis à la disposition des différents Comités de gestion des écoles primaires (COGEP).

Les équipes de rédaction sont en cours de finalisation des manuels du CE1, ainsi que les matériels didactiques et kits de jeux pour les préscolaires.

Sous l'impulsion du ministre Komi Tchakpélé, les revues sectorielles de 2016 et 2017 ont convaincu les partenaires techniques et financiers qui se sont engagés à allouer plus de crédit à l'éducation scolaire au Togo.

Comme une cerise sur le gâteau, l'homme a réussi à faire démarrer les activités de la

Coopérative d'Épargne et de Crédit des Enseignants, avec la mise en place des organes de décision et l'ouverture des adhésions. Souhaité par les enseignants depuis quelques années pour améliorer leurs conditions de vie et de travail et faciliter leur accès au crédit, le démarrage des activités de cette Coopérative sonne comme une délivrance.

Le Projet d'Appui à la Réforme du Collège (PAREC) continue également de produire des résultats probants. Les activités du PAREC ont déjà permis d'accroître le taux de scolarisation dans la région des plateaux et maritime. Au collège d'Agbatitoè où de nouveaux bâtiments scolaires ont été inaugurés dans le cadre de ce projet, l'effectif des élèves est passé de 585 à 739 dont 257 l'année scolaire en cours.

Pour le Bac I qui s'est déroulé du 20 au 24 juin dernier, 52.193 candidats dont 18321 filles se sont inscrits, soit un effectif en hausse de 17,60% par rapport au nombre d'inscrits en 2016.

Malgré ce tableau reluisant, bien des défis restent à relever, notamment en matière d'infrastructures scolaires, des conditions d'ouverture des écoles privées, de personnel enseignant, etc.

BANQUE

Ce qu'il faut retenir de l'Assemblée Générale d'Ecobank

Ecobank Transnational Incorporated (ETI) était en Assemblée Générale Annuelle le 16 juin dernier à son siège à Lomé. Au terme de ces grandes assises, d'importantes décisions ont été prises, notamment l'approbation par les actionnaires d'Ecobank d'un emprunt obligataire convertible de 400 millions de dollars, soit plus de 200 milliards FCFA, pour augmenter le capital du Groupe.

Au cours de cette Assemblée Générale Annuelle couplée d'une Assemblée Générale Extraordinaire, les actionnaires d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI), société mère du Groupe Ecobank, ont approuvé l'émission de 400 millions de dollars d'obligations convertibles.

« L'emprunt obligataire convertible aura une maturité de 5 ans et un coupon de 6,46 % au-dessus du LIBOR 3 mois, avec l'option de réaliser une conversion à un prix d'exercice de 6

cents US pendant la période de conversion », souligne un communiqué de l'institution.

Les obligations seront ouvertes à tous les actionnaires d'Ecobank selon les mêmes conditions dans un proche avenir. Les fonds sont destinés à rembourser le prêt-relais nécessaire pour créer un instrument dénommé « Resolution Vehicle » permettant de gérer le portefeuille de prêts hérités d'Ecobank et d'optimiser les maturités du portefeuille de dette du Groupe.



Le Président du Groupe Ecobank, Emmanuel Ikazaboh, a précisé : « Nous sommes ravis du fort intérêt que suscite l'émission auprès de nos actionnaires ; il justifie l'action énergique que nous avons prise pour résoudre le problème des actifs hérités, et prouve la confiance des actionnaires dans l'avenir d'Ecobank ».

« Néanmoins, c'est avec grand regret que le Conseil d'administration n'a pu recommander le versement de dividendes pour l'année 2016 », a-t-il poursuivi. « La direction d'Ecobank est unie dans sa ferme volonté de travailler rapidement, et efficacement, pour permettre à nouveau le versement de dividendes

dès que la position financière d'ETI le permettra », a-t-il poursuivi.

Commentant les résultats récents d'Ecobank, Ade Ayeyemi, Directeur Général du Groupe, a expliqué : « Malgré les difficultés macroéconomiques qui persistent, toutes nos activités progressent. Nous accordons la priorité à la discipline des coûts, à un contrôle strict du crédit et à la numérisation de nos services pour améliorer l'expérience client. Nous résolvons de manière proactive la question des prêts hérités, et nous avons récupéré 2 millions de dollars au premier trimestre 2017. J'ai confiance dans le fait que ces progrès se traduiront par de meilleurs résultats du Groupe Ecobank désormais ».

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Hälsa International plaide pour les enfants de rue

Dans le cadre de la Journée de l'enfant africain, Hälsa International a organisé une conférence de presse le 21 juin dernier à son siège. Objectif : renforcer le plaidoyer pour la mise en valeur des enfants en Afrique dans l'Agenda 2030 pour un développement durable à travers l'accélération de leur protection, leur autonomisation, et l'égalité des chances.

Nicolas EDORH

C'est devant un parterre de personnalités et de journalistes que les responsables de Hälsa International ont présenté la situation des enfants de rue en Afrique. Association fondée en 2012 avec pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie sanitaires, sociales et culturelles des enfants dans les communautés les plus défavorisées dans une approche de développement humain durable et participatif, Hälsa International a pour ambition d'apporter des réponses adaptées et innovantes aux besoins des enfants vulnérables. Plaider

Mercredi dernier, l'association a de nouveau marqué son attachement à la cause des enfants africains. Autour du thème « L'Agenda 2030 pour un développement durable en faveur des enfants en Afrique : accélérons la protection, l'autonomisation, et l'égalité des chances », Hälsa International a lancé le débat et a relevé la nécessité et l'urgence de voler au secours des enfants en Afrique. « Ce thème nous est très évocateur dans la mesure où le comité a pris soin de le mettre en lien avec les ODD qui constituent un véritable

cheval de bataille pour tous les gouvernements. L'importance accordée à ces ODD par les chefs d'Etat et de Gouvernement se traduit par l'adoption, en septembre 2015, de l'Agenda 2030, document décisif pour l'amélioration des conditions de vie des populations sur les quinze années à venir. Une initiative dont nous continuerons à louer les mérites à Hälsa International », a déclaré Kevin Fiashinou, Directeur Exécutif de Hälsa International.

« Officiellement au Togo, on dénombre 6000 enfants de rue, d'après une enquête réalisée par l'UNICEF. Mais il y en a plus. Ceci est une anomalie, dans la mesure où, dans les sociétés africaines, la famille ne se limite pas qu'au père et à la mère. Il est donc impensable que nous puissions retrouver autant d'enfants dans un contexte de rupture familiale et d'isolement social. On retrouve plus de la moitié de ces enfants à Lomé et ils sont en proie à tous les dangers. Lorsque nous ramenons le thème retenu au plan continental dans le contexte togolais, surtout avec les enfants de rue avec lesquels nous travaillons, il y a des facteurs très évocateurs qui montrent l'urgence de se mettre au travail : le nombre



croissant d'enfants en situation de rue au Togo chaque année, un sentiment d'insécurité de plus en plus présent au sein de la population, un état de précarité préoccupant dû à la dégradation des conditions de vie sanitaires et sociales des enfants, des politiques de réinsertion limitées, etc. », a décrit le Directeur Exécutif de Hälsa International.

Cette association de défense et de protection des enfants de rue en Afrique lance un vibrant appel à toutes les bonnes volontés pour une synergie d'actions. « Il est important que nous travaillions ensemble. Au Togo, lorsque quelqu'un réussit, sa famille s'élargit. Mais quand la réussite n'est pas au rendez-vous, la famille semble beaucoup plus restreinte. La situation des enfants de rue nous concerne tous. A nous de nous rassembler pour trouver ensemble une solution. Il est primordial pour nous de garantir une égalité des chances, surtout en matière d'éducation, pour ces enfants. Hälsa International et d'autres organisations travaillent déjà

dans ce domaine. (...) En Afrique, l'enfant est la progéniture de tout le monde, et c'est une valeur que nous pensons importante à Hälsa International et que nous défendons à tout prix. Il nous paraît indispensable de développer une communication et partager nos informations avec la population togolaise, afin de faire évoluer les représentations sociales », a expliqué Kevin Fiashinou.

Hälsa International souligne l'importance pour le ministère de l'Action Sociale et la Direction de la protection de l'enfance de disposer de plus de moyens, afin de pouvoir répondre à toutes les sollicitations. Cette organisation de la société civile estime nécessaire de redéfinir la politique de réinsertion mise en place par le gouvernement pour accueillir les enfants en situation de rue, afin de pouvoir optimiser les résultats. Elle montre toute sa disponibilité à s'engager dans ce processus. « Aussi, le Gouvernement, toujours dans un souci d'apporter un soulagement aux familles, a-t-il, rendu gratuite l'école pri-

maire. Malheureusement, cette mesure ne bénéficie pas aux enfants de rue pour qui l'accès à une éducation classique est difficile », note Hälsa International. « Malgré nos actions en ce sens, nous pensons qu'il faut véritablement instaurer un travail en synergie avec le Gouvernement », a déclaré Kevin Fiashinou.

« Il faut vraiment que nous commençons par mettre en place, au niveau de la société civile, des stratégies de collaboration efficaces qui ne sont pas tout simplement la somme des intérêts individuels, mais bien le résultat d'un intérêt collectif. Beaucoup de nos actions répondent à des objectifs communs, et à Hälsa International, nous pensons qu'il est important de rassembler nos points forts et ainsi travailler plus efficacement à la réalisation des missions que nous nous sommes fixés », a laissé entendre Kevin Fiashinou.

Hälsa International exécute actuellement deux grands projets dont l'un dans le domaine de la santé et qui s'intitule « Santé pour les enfants » dans le cadre duquel une clinique mobile est disponible, et l'autre dans le domaine de l'éducation et qui est baptisé « L'école alternative » qui promeut entre autres l'alphabétisation des enfants de rue et la lutte contre la déscolarisation en zone rurale. Hälsa International s'investit également dans un programme d'accueil des volontaires nationaux et internationaux.

FINANCES

Nouveaux prêts de 27,6 milliards FCFA de la BOAD au Togo

Christian Adovelande, Président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), et Sani Yaya, Ministre de l'Economie et des Finances, ont signé deux accords de prêts relatifs d'une part, au Projet d'Aménagement des Terres Agricoles de la plaine de l'OTI, zones 4 et 5, et d'autre part, au Projet multinational Bénin-Togo de réhabilitation de la route Lomé - Cotonou (Phase 2), et de protection côtière au Togo.

Ces deux projets font partie des initiatives prises par le Gouvernement togolais pour améliorer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté en milieu rural, renforcer l'intégration régionale et contribuer à la protection du littoral.

Le Projet d'Aménagement

des Terres Agricoles de la plaine de l'OTI consistera notamment à aménager 1132 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau, créer 2000 ha de zones d'activités agricoles planifiées, développer des systèmes d'élevage familiaux, renforcer les infrastructures d'hydraulique villageoise et de santé. Au to-



tal, plus de 50 000 habitants des zones concernées bénéficieront de la réalisation de ce projet, en termes d'amélioration du rendement moyen à l'hectare, de diversification des revenus et de création d'emplois. La BOAD participera au financement de ce projet à hauteur de 11 milliards de FCFA, soit 52% de son coût total.

Quant à la phase 2 du Projet multinational Bénin-Togo de réhabilitation de la route Lomé - Cotonou et de protection côtière, elle concernera le tronçon Avépozo - Aného long de 30 km, qui fait partie de l'Axe communautaire n°1 du Programme d'Actions Communautaires des Infrastructures et Transports Routiers de l'UEMOA.

L'un des objectifs prioritaires de ce Programme est d'assurer une liaison permanente entre les grandes agglomérations des Etats membres de l'UEMOA par des routes praticables à tout moment.

Pour rappel, la BOAD a

participé au financement de la phase 1 du projet qui a concerné l'aménagement en 2x2 voies des tronçons Frontière du Ghana (Aflao) - Rond-point du Port de Lomé - Avépozo et Aného - Frontière du Bénin. La réalisation de cet ouvrage permettra entre autres de rapprocher les marchés transfrontaliers et de renforcer l'intégration régionale. Le concours de la BOAD pour sa mise en œuvre s'élève à 16,6 milliards de FCFA.

PREMIER DÉCAISSEMENT DE L'ANNÉE 2017

Appui budgétaire de 6,5 milliards FCFA au Togo

Le gouvernement togolais a signé mardi avec l'Union européenne, le premier décaissement de l'appui budgétaire de l'année 2017. D'un montant de 10 millions d'euros, soit plus de 6,5 milliards FCFA, cet appui intervient à la suite des progrès constatés dans la gestion des finances publiques, conséquence de l'engagement aux réformes souscrites par les autorités togolaises et qui s'est traduit par la signature d'un nouveau programme avec le FMI le 05 mai dernier.

Joseph AHODO

La signature de ce décaissement est intervenue à Lomé entre l'Ambassadeur, chef de délégation de l'Union européenne au Togo, Nicolas Berlanga-Martinez et le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, en présence de son collègue de la Planification du Développement, Kossi Assimaïdou.

Ce programme a pour objectif d'appuyer le gouvernement dans sa politique de réduction de la pauvreté et de la promotion d'une croissance économique inclusive et stable, ainsi que sa volonté de consolidation de la gouvernance économique et dé-

mocratique.

« Ce nouveau décaissement d'appui budgétaire s'insère dans la continuité du partenariat entre le Togo et l'UE pour la bonne gouvernance, le redressement économique et le progrès social inclusif au Togo. Il a vocation à faciliter la continuation de la mise en œuvre des réformes macroéconomiques et structurelles poursuivies par le gouvernement togolais, l'amélioration du solde budgétaire et de la gestion de la dette publique », a fait savoir Nicolas Berlanga-Martinez.

Cet appui budgétaire est aujourd'hui effectif grâce à la



stabilité macroéconomique, des avancées dans la réforme des finances publiques, le financement de la politique de développement et la transparence budgétaire dont fait preuve le Togo.

Le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, dans son intervention, a rappelé qu'en janvier dernier, le gouvernement a salué la diligence de la Commission européenne dans l'analyse des conditions de déblocage des tranches de l'année 2016. C'est cette dynamique qui, selon lui, s'est poursuivie avec le décaissement de plus de 6,5 milliards FCFA au Togo.

« Ce décaissement, consécutif à l'analyse satisfaisante des conditions générales définies dans la convention de financement, traduit principalement les progrès réalisés par le Togo dans la mise en œuvre des réformes, en vue de la gestion efficace et efficiente des finances publiques », a-t-il indiqué.

L'appui budgétaire est une modalité de soutien des réformes économiques et sociales par le décaissement de fonds aux budgets nationaux tout en s'alignant sur les politiques et priorités des pays bénéficiaires. Le décaissement est fait sur la base de la réussite des performances

dans des objectifs identifiés conjointement avec le gouvernement des pays hôtes.

Ce décaissement est intervenu à la suite d'une analyse des conditions générales de cet appui qui devront témoigner des progrès accomplis dans le processus de stabilisation du cadre macroéconomique, notamment la conclusion d'un Programme de facilité élargie de crédit (FEC) avec le Fonds monétaire international (FMI), de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) qui devra être remplacée par le Plan national de développement (PNP), du nouveau plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques, basé sur les conclusions des études PEFA et PEMFAR et l'amélioration de l'accès à l'information.

Après cette première aide budgétaire « fixe », le décaissement de la deuxième tranche dite « variable » interviendra dans le deuxième

ELECTRICITÉ

CI-ZO : enfin la lumière en milieu rural

Le gouvernement togolais ambitionne d'électrifier plus de 2 millions de personnes grâce à une initiative dénommée « CI-ZO ». Cet objectif sera atteint via la distribution aux populations des zones rurales, de kits solaires individuels dont l'acquisition se fera progressivement grâce aux moyens de paiement mobile.

Le gouvernement entend en effet « s'appuyer sur la vulgarisation de la téléphonie mobile et les modèles d'affaire inno-

vants pour assurer massivement l'électrification en faveur des populations en milieu rural », a-t-on appris dans une com-

munication présentée lors du conseil des ministres qui s'est tenu hier. Avec cette initiative, l'exécutif entend faire passer le taux d'électrification rural des 7% actuels à 40%, d'ici à 2022.

CI-ZO coûtera environ 8,7 milliards de francs CFA (environ 15 millions dollars) au gouvernement. A ce mon-

tant devront s'ajouter 60 milliards de francs CFA (environ 102,5 millions dollars) d'investissement privé ; l'objectif à terme étant d'atteindre 300 000 ménages.

La phase-pilote qui sera enclenchée au cours de cette année vise la distribution de 20 000 kits individuels. Cette commercialisation sera as-

surée par des acteurs privés, tandis que l'Etat se chargera de mettre en place les conditions nécessaires à sa mise en œuvre.

BANQUE

Ecobank met en vente ses actifs dans le capital de l'Union Bank of Cameroon

Ecobank Transnational Incorporated (ETI), la holding financière, maison mère du groupe bancaire panafricain Ecobank, a indiqué avoir obtenu les autorisations officielles pour la cession des parts qu'elle détient indirectement dans le capital de la Union Bank of Cameroon. La transaction devrait être bouclée d'ici la fin 2017 selon l'Agence Ecofin.

« Les actifs de Union Bank of Cameroon (UBC) ont été classés comme étant détenus en vue de la vente, conformément à la norme IFRS 5 (actifs non courants détenus en vue de la vente et activités non-essentiels) », a expliqué ETI dans son rapport annuel de l'exercice 2016, sans préciser le volume que représente cette partici-

pation.

La présence de la holding dans le capital de cette banque est survenue dans le cadre du rachat en 2011, du groupe bancaire nigérian Oceanic Bank International, qui au 24 octobre 2014, était l'actionnaire majoritaire d'UBC à hauteur de 54,5%.

Cette annonce de cession

soulève un certain nombre de questions. La première est qu'elle est systématiquement annoncée dans tous les rapports annuels publiés par le groupe depuis 2012. A chaque fois, il est dit que les autorisations requises ont été obtenues et que la cession sera bouclée avant la fin de l'année de publication du rapport sur l'exercice précédent. La banque n'ayant pas spécifiquement communiqué sur ce sujet, il est difficile de savoir si des cessions successives se sont opérées depuis cette époque.

Chez Ecobank Cameroun, on se fait discret sur le sujet,

allant même jusqu'à dire que c'est une question gérée au niveau du groupe, et qu'il faudrait avoir une autorisation pour aborder le sujet. Pourtant, certains analystes n'excluent pas l'hypothèse, que le groupe togolais cède ses parts à sa filiale camerounaise, ce qui lui permettrait de réaliser une certaine consolidation, et un renforcement de son positionnement sur le marché camerounais.

L'autre indication qui n'est pas clairement donnée, c'est la valeur de la transaction qui sera opérée. Dans le rapport annuel 2016 d'ETI, les actifs de l'UBC sont inscrits dans

la catégorie « des autres actifs mis en vente », avec une valeur de 596.000 dollars (autour de 300 millions FCFA).

Au terme de l'exercice 2013, la valeur de cette catégorie d'actifs était de 1,9 millions de dollars (un peu plus de 1,2 milliards de FCFA). Or, si on tient compte de la valeur comptable de cette participation, elle représentait en 2014 (dernière date de données disponibles sur le site de la BEAC), l'équivalent de 10 milliards de FCFA (environ 17 millions de dollars au cours actuel).

FOOTBALL

Les décisions du congrès ordinaire de la FTF

C'est Kara, ville située à 420 km de Lomé, la capitale togolaise, que la Fédération Togolaise de Football (FTF) a choisi pour tenir son congrès ordinaire, conformément à ses statuts. Au cours de deux heures de travaux samedi, les congressistes ont pris connaissance du bilan financier de l'exercice 2016, de la gestion du budget de l'exercice en cours, et ont procédé à des votes dont celui de la dissolution des 14 ligues au profit de 6 ligues régionales.

Elom ATTISSOGBE

« La ville de Kara s'honore d'accueillir ce congrès dans la perspective de la décentralisation des activités de la FTF », a introduit le préfet de la Kozah dans son allocution de bienvenue.

Le président de la FTF, Col. Guy Akpovy, pour sa part, a affirmé dans son discours d'ouverture que le train est en marche. « Ce train en marche est le fruit de nos efforts. Je voudrais remercier le Président de la République de son implication dans la mise en marche effective de ce train », a-t-il affirmé.

Dans son discours, l'ancien Directeur Général de la Gendarmerie Nationale a relevé les faits marquants à mettre à l'actif du bureau exécutif de la FTF depuis son élection le 13 février 2016. Il s'agit entre autres du tournoi de

l'intégration de l'UEMOA, l'organisation de championnats nationaux de football, la qualification du Togo à la Can Total Gabon 2017, la mise en place de la Direction Technique Nationale, l'élection du Togo au comité de discipline de la FIFA, etc.

Après une brève suspension de la cérémonie, les travaux ont véritablement démarré avec la demande d'affiliation de l'Association Nationale des Arbitres de Football (ANAFoot) à la FTF.

Le congrès a voté pour cette affiliation.

Sur l'affaire Gbikinti de Bassar et Maranatha FC, la FTF, après avoir rappelé les faits ayant conduit à la sanction de ces deux clubs, s'est refusée à tout commentaire, le



dossier étant en instruction. En ce qui concerne le bilan financier de l'exercice 2016, il a été présenté par le cabinet AEC qui a chiffré les ressources de la FTF à plus d'un milliard FCFA, les dépenses à 1,69 milliard FCFA avec une trésorerie nette estimée à 149.633.219 FCFA au 31 décembre 2016. Le cabinet dit n'avoir constaté aucune anomalie majeure dans la gestion sur l'exercice 2016.

La commission d'audit et de conformité de la FTF a donné son appréciation de ces états financiers. Elle a relevé des anomalies autour des charges sociales et les impôts, de même que l'indisponibilité du contrat du sélectionneur de l'équipe nationale à la comp-

tabilité de la FTF. Toutefois, elle a fait savoir que beaucoup d'efforts ont été faits par le Comité exécutif de la FTF, et salue les réformes en cours dont le renforcement de la comptabilité, l'amélioration de la gestion de la FTF, l'opérationnalisation des structures indépendantes que sont les commissions, etc.

Dans le budget de l'exercice en cours, le total des investissements et des dépenses cumulés fait 2,214 milliards FCFA. Là-dessus, la commission des finances note que ce budget est en baisse de 30% par rapport au budget de l'exercice précédent. « La FTF dispose de 146,980 millions en banque et 1 million dans ses caisses. Elle dispose de

peu de moyens pour son fonctionnement et pour financer ses activités. Vous savez que le football nécessite beaucoup de dépenses. Nous avons recommandé à la FTF de chercher des sponsors pour renforcer sa trésorerie », indique la commission des finances.

Au cours de ce congrès ordinaire, les dispositions de l'article 65 relatives au nombre de membres de la commission de discipline de la FTF ont été modifiées. Ces dispositions ont été soumises au vote des congressistes. De cinq, les membres du comité de discipline passent désormais à quatre. Comme le nombre des ligues qui vont de quatorze à six désormais.

Les travaux ont pris fin autour de 13h à la satisfaction générale des congressistes.

En prélude à ce congrès ordinaire, la FTF a fait don, vendredi 23 juin, de matériels sportifs aux collectivités locales de la préfecture de la Kozah.

BOURSE

La BRVM et la Bourse de Shanghai signent un Mémorandum

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et la Bourse de Shanghai (Shanghai Stock Exchange) ont procédé à la signature, ce 15 juin 2017 à Shanghai, d'un Mémorandum of Understanding (MoU) par leurs deux CEO, Hongyuan Huang et Dr. Edoh Kossi Amenounwe en présence de Pierre Atépa Goudiaby, PCA de la BRVM.

Ce mémorandum porte sur les domaines suivants : (i) le développement du marché actions et de la dette ; (ii) la création de nouveaux produits financiers ; (iii) l'amélioration des plateformes de cotation et des outils de surveillance du marché ; (iv) la double cotation ; (v) l'échange d'informations et de documentations et enfin (vi) le partage d'expériences dans le cadre de l'adoption des normes internationales en matière boursière.

En s'alliant à la Bourse de Shanghai, la quatrième bourse la plus importante au monde après le New York Stock Exchange (NYSE), le NASDAQ et la Bourse Tokyo, la BRVM entend bénéficier de son expérience, de son avancée technologique et en-

courager l'investissement en portefeuille chinois, notamment des fonds de pension, des compagnies d'assurance et banques ainsi que des particuliers sur le marché financier de l'UEMOA. Les États de l'Union et les institutions communautaires pourront également dans le futur envisager d'émettre des Panda Bonds pour une additionnalité des ressources en vue du financement des économies.

La signature de ce mémorandum s'est faite en marge d'un dialogue stratégique qui a réuni autour de la Bourse de Shanghai, des acteurs du marché financier chinois (courtiers, gestionnaires d'actifs, investisseurs institutionnels et particuliers), des entreprises chinoises opérant en Afrique et des acteurs du

marché financier régional de l'UEMOA notamment le Groupe ECOBANK.

La BRVM devient ainsi l'une des premières Bourses africaines après The Egyptian Stock Exchange (Juin 2007), The Johannesburg Stock Exchange (Avril 2012) et The Nairobi Stock Exchange (Août 2013), et la première en Afrique de l'Ouest à signer un partenariat avec la Bourse de Shanghai.

Au 31 décembre 2016, la Bourse de Shanghai comptait 1 226 sociétés cotées avec une capitalisation boursière de 4 103 milliards de dollars US pour une valeur de transactions de 7 232 milliards de dollars US.

Portée sur les fronts baptismaux le 18 décembre 1996 à Cotonou (BENIN), la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est une bourse électronique parfaitement intégrée commune à 8 pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger,

Sénégal et Togo. Outre les titres de participation (actions), la BRVM propose l'admission et la négociation des titres de créance (obligations).

La BRVM offre aux investisseurs un environnement boursier de classe mondiale avec des systèmes de cotation et de règlement/livraison des transactions à la fine pointe de la technologie.

La BRVM est membre du Comité Exécutif de l'African Securities Exchanges Association (ASEA) et assure la Présidence du Conseil pour l'Intégration des Marchés de Capitaux en Afrique de l'Ouest (WACMIC). Elle est depuis novembre 2016 classée dans la catégorie des marchés frontières par le MSCI.

La BRVM a terminé l'année 2016 avec une capitalisation boursière de 12,86 milliards de dollars US pour 43 sociétés cotées et une valeur des transactions de 687,59 milliards de dollars US.

LA NOUVELLE
TRIBUNE
Hébergement togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Siège social : Adidogomé-
Wonyomé, Route de Ségbé
01 BP : 60264 Lomé-Togo
E-mail : lanouvelletribunetogo@
gmail.com

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef

Nicolas EDORH

Rédaction

Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie

La Nouvelle Tribune

Impression

La Colombe, Agbalépédo

Tirage

1000 exemplaires

**COTECNA**

NOUS FACILITONS ET SÉCURISONS LES FLUX COMMERCIAUX

Cotecna est une référence mondiale dans le domaine de l'inspection, de l'analyse et de la certification. Cotecna associe technologie de pointe et transfert des connaissances à des services innovants, conçus sur mesure, pour améliorer et sécuriser le contexte des échanges commerciaux dans le monde entier.

40 ans d'expérience
100 bureaux dans le monde
4000 employés et agents

SERVICES

- › Inspections des marchandises avant embarquement et à destination
- › Services scanner
- › Services de gestion du risque (SIAR®)
- › Évaluation en douane (ValueQuest®)
- › Système de Suivi Electronique (SSE) du transit
- › Analyses en laboratoires agréés
- › Inspections commerciales
- › Gestion d'entrepôts sous douane
- › Certification & formation

www.cotecna.com

Cotecna Inspection SA
Boulevard du 13 Janvier
BP 6008 - Lomé
Tél. +228 22 22 12 91 - Fax +228 22 22 07 89
cotecna.lome@cotecna.tg